

Conseil d'école du mardi 4 novembre 2014

**Procès-verbal**

Ouverture de la séance : 20h40

**1. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves, présentation des participants**

71% de votants

Ont été proclamés élus :

	Titulaire	Suppléant
Cycle 1	DESLOQUES Mélissa	HIDOUX Natacha
Cycle 2	RAMBOUX Laétitia	BOULO Marie L.
Cycle 3	BALANDRAUX Magali	AUGUSTO DE JESUS Carole

Mme Balandraux Magali – absente excusée – est remplacée par Mme Augusto De Jesus Carole.

Mme HIDOUX Natacha – absente excusée.

Equipe enseignante :

Mme Cendryne Mouche – classe de maternelle

Mme Sandrine Millet – classe de CP/CE1

Mme Anne-Claire Gobard (directrice) – classe de CE2/CM1/CM2

Mme Anne Hume – absente excusée - assure le complément du temps partiel de Sandrine Millet et la décharge d'Anne-Claire Gobard

Mr Pascal Villard – assure le remplacement d'Anne Hume

Mme Sanchez – absente excusée – inspectrice de l'Éducation nationale

Représentants des communes :

Mr Mateos – maire de Montgeroult

Mr Grais – maire de Courcelles

Mme Valdenaire – présidente du SIDISCM

**2. Règlement du conseil d'école**

**2.1. Information sur la composition et le rôle du conseil d'école**

Ces éléments sont définis dans le décret n°90-788 du 6 septembre 1990.

❖ **Composition**

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- le directeur de l'école, président ;
- le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ;
- les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;

- l'un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école ;
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école;
- le délégué départemental de l'Éducation nationale chargé de visiter l'école.
- l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Tous les représentants des parents d'élèves élus peuvent assister aux conseils d'école. Sauf si un suppléant remplace un titulaire absent, les suppléants n'ont qu'une voix consultative.

#### ❖ Rôle

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
  - \* L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
  - \* Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
  - \* Les activités périscolaires ;
  - \* La restauration scolaire ;
  - \* L'hygiène scolaire ;
  - \* La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
- en fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école.
- il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
- il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article 25 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée susvisée.

### 2.2.Dates des conseils d'école

Les prochains conseils d'école se tiendront à l'école, à 20h30 :

- Mardi 17 mars 2015
- Mardi 16 juin 2015

### 2.3.Fonctionnement

Trois semaines avant le conseil d'école, un mot sera distribué dans les cahiers de liaison pour rappeler aux parents d'informer les représentants des points qu'ils voudraient soumettre au conseil d'école.

Deux semaines avant le conseil d'école, les représentants transmettent les points à aborder à la directrice.

Au plus tard huit jours avant le conseil d'école, l'ordre du jour est envoyé aux participants. Précision quant à l'ordre du jour : les écrits en italiques sont les remarques et questions transmises par les parents d'élèves.

A chaque conseil, un secrétaire de séance est nommé.

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé puis signé par le président de séance et contresigné par le secrétaire de séance. Le procès-verbal est alors consultable sur le blog de l'école et distribué sur papier à la demande des familles.

## **2.4.Désignation du secrétaire de séance**

Carole Augusto De Jesus sera secrétaire de la séance du jour.

## **3.Règlement intérieur de l'école**

Document joint au procès-verbal

Les participants ont pris connaissance du règlement intérieur avant le conseil d'école.  
Aucune modification n'est apportée au document.

Vote :

8 Pour

0 Contre

0 Abstention

Le règlement intérieur est adopté ce jour, soit le 4 novembre 2014. Il sera distribué à chaque famille par l'intermédiaire des cahiers de liaison.

## **4.Organisation pédagogique**

### **4.1.Les effectifs**

De la PS au CM2 : 52 élèves

Cycle 1 3 PS, 6 MS, 10 GS Total : 19 élèves

Enseignante : Cendryne Mouche, ATSEM : Bernadette Le Roux

Cycle 2 7 CP, 5 CE1 Total : 12 élèves

Enseignants : Sandrine Millet lundi, mardi, mercredi, vendredi  
Anne Hume le jeudi, remplacée par Pascal Villard

Cycle 3 11 CE2, 2 CM1, 8 CM2 Total : 21 élèves

Enseignants : Anne-Claire Gobard, décharge de direction le vendredi et un mercredi sur 2 par Anne Hume, remplacée par Pascal Villard

### **4.2.Les projets de l'année**

Toute l'année :

Affiche tes idées (art) sur le thème du paysage

. affichage du cycle 1 à l'entrée rue repos, affichage du cycle 3 à la mairie de Courcelles

novembre / décembre :

- 9 décembre : cycle 1 , spectacle Petit-bleu et Petit-jaune au théâtre 95
- 16 décembre, 19h15-20h15 : fête de Noël

janvier / février :

- cycle 2 - opéra de la Belle au Bois dormant au théâtre de Chaillot
- cycles 1 et 3 - exposition et atelier artistique sur le thème du paysage au musée Senlecq
- cycle 1 - maison du pain
- cycle 2 – ferme d'Ecancourt
- cycle 3 - activité architecture du Moyen-Âge au palais de Chaillot

mars / avril :

- cycles 2 et 3 - la vie de la cour au musée de la Renaissance
- cycle 2 : zoo

mai/juin :

- école - sortie de fin d'année, princes et princesses au château de Chantilly
- 27 juin, matin - fête de fin d'année

Piscine pour GS, CP et CE1 : 1<sup>ère</sup> séance le jeudi 05 février matin.

### **4.3.RASED**

L'équipe et les modalités d'intervention du RASED n'ont pas changé.

Psychologue de l'Education nationale : Mme Lecuyer Marie-Christine

Enseignante spécialisée – aide à dominante pédagogique : Mme Durot Emmanuelle

Dans la mesure du possible les interventions se font dans le cadre de la classe.

### **5.Sécurité, santé**

Un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été réalisé le 17 octobre. Tout s'est bien déroulé.

Un exercice de mise en sureté (PPMS) est prévu au niveau de la circonscription voire du département. Il aura lieu au même moment dans toutes les écoles et concernera un avis de tempête. Nous serons avertis ultérieurement de sa mise en place.

### **6.Travaux**

travaux réalisés :

- réparation de la boîte aux lettres
- accès internet en CP/CE1
- changement de la planche de la porte rue neuve
- rideaux occultant en salle de motricité

Le grillage en cours d'élémentaire a été refixé.

### **7.Coopérative**

Peu de familles ayant participé cette année, il est décidé que le mot de demande de participation sera dorénavant distribué au mois de novembre.

Bilan 2013/2014 : -220 €

participations 2014/2015 : + 690 €

opération bulbes : +180 €

Fin de la séance : 21h10

Le secrétaire de séance, Carole Augusto De Jesus :

La directrice, madame Gobard :